Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260427-1527042026-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de PLOURAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Référence
15/27/04/2026

Objet de la délibération
Désignation d'un correspondant Incendie et secours

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Date de la convocation
13/04/2026

Date d'affichage
13/04/2026

Vote
A la majorité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de PONTIVY
Le : 30/04/2026

Et

Publication ou notification du : 30/04/2026

L' an 2026 et le 27 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Plouray, Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel, Maire.

Présents : M. MORVANT Michel, Maire, Mme GUILLANIC Floriane, M. LE LAIN Jean-Luc, Mme LE GAC Claudine, M. ASCHENBRENNER Marc, Mme COUTELLER Angélique, Mme LEMAIRE Brigitte, M. LESAGE Romuald, Mme MARQUET Stéphanie, M. DRUET Christophe, Mme BIHAN Catherine, Mme BARGUIL Isabelle, M. ABREU Y BRETEVILLE Damien.
Excusés : M. BELLEC Sébastien, M. GUIFFES Eric.

A été nommée secrétaire : Mme GUILLANIC Floriane

Objet de la délibération : Désignation d'un correspondant Incendie et secours

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi dite MATRAS qui prévoit que le maire désigne au sein du conseil municipal un adjoint ou un conseiller chargé des questions de sécurité civile,

Monsieur le Maire propose de désigner un correspondant "incendie et secours".
Ce correspondant sera "l'interlocuteur privilégié du SDIS" en charge de relayer les messages de prévention, de sensibiliser le conseil municipal et les habitants sur les risques, de l'organisation des secours et de la sauvegarde des populations.

Considérant que les candidats sont invités à se faire connaître,
Considérant la candidature de M. Jean-Luc LE LAIN,

Le conseil décide de nommer M. Jean-Luc LE LAIN, élu correspondant "incendie et secours".

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026
Le Maire, Michel MORVANT

MAIRIE DE PLOURAY (Morbihan)